

Adresse de la société populaire de Villefranche (Rhône ?) qui applaudit à l'énergie développée contre les nouveaux triumvirs, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Villefranche (Rhône ?) qui applaudit à l'énergie développée contre les nouveaux triumvirs, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 416;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23088_t1_0416_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

phantomes du rêveur Ezéchiel. Encore un instant, et, non seulement la France, mais la Belgique, mais la moitié de l'Europe est déchargée des fers que ces êtres féroces avaient forgés dans leur démence furieuse. Qu'ils reviennent, ces barbares, avec la séquelle de nos émigrés, de ces vils esclaves qui n'ont montré du courage qu'à molester et égorger leurs frères désarmés, et ils verront si des hommes redevenus libres tombent une seconde fois dans la servitude. Nous leur montrerons que notre devise de vivre libre ou mourir n'est point une chimère; qu'elle est gravée dans nos cœurs en caractères de feu; que les maux de tout genre, qu'ils nous ont causé pendant dix mois de persécution, ont porté notre ardeur républicaine au point de préférer mille morts à la simple apparence de retomber sous le joug que nous venons de secouer. Oui, sauveurs de la patrie, nous en faisons le serment : pendant que vous formez des loix pour rendre nos armées victorieuses, pour empêcher la trahison des scélérats, que le sol de la République renferme encore dans son sein, pour procurer au peuple le bonheur, tant de fois promis mais jamais donné, par ces hommes qui se disoient ses souverains, nous allons, dans l'arrondissement dont l'administration nous est confiée, coopérer à tous ces actes de vertu, en démasquant les traîtres, qui ne nous sont aujourd'hui que trop connus, en fournissant avec zèle à nos braves frères d'armes les objets qui sont en notre disposition, en faisant distinguer à nos concitoyens, en un mot, la douce et juste administration populaire, de l'administration arbitraire et inique établie par des despotes.

MOINE, GERIN, LENGLET, POTTIER, J.B. RAPPES,
Aug. CARLIER, LUSTREMAN.

31

La société populaire séante à Villefranche (1) applaudit à la prudente énergie que la Convention nationale a développée contre d'audacieux triumvirs. Elle jure de toujours regarder la Convention nationale comme son point de ralliement dans toutes les circonstances.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[Villefranche, 19 therm. II] (3)

Représentants du peuple,

Les audacieux triumvirs et leurs téméraires partisans sont tombés sous la foudre populaire, et la liberté doit encore ce nouveau triomphe à votre courage. Les insensés ! Pouvaient-ils espé-

rer de remettre dans les fers une nation puissante et magnanime qui a juré de vivre libre ou de mourir ? ils ont subi le sort qui attend tous les traîtres qui voudraient marcher sur leurs traces : aucun ne se soustraira à votre infatigable vigilance, et, s'ils pouvaient échapper au glaive que vous tenez suspendu sur leurs têtes, le peuple est là : comptez toujours sur lui; nos fortunes et nos vies sont consacrées au salut de la patrie et à la défense de la représentation nationale : nous serons libres, ou nous mourrons avec vous. Achevez votre ouvrage. Ne permettez plus qu'un homme s'élève au-dessus d'un autre homme : qu'il n'y ait de grand, d'élevé que le peuple. Précipitez sans retour dans le néant tous les ambitieux, tous les intrigants, parmi lesquels se recrutent sans cesse les conspirateurs. Arrachez du tronc de l'arbre de la révolution toutes ces plantes parasites qui ne s'y sont attaché que pour en dévorer la substance; établissez solidement la justice, l'ordre et le calme dans la République, et, victorieux de ses ennemis intérieurs comme de ceux du dehors, la liberté sera toujours affermie. S. et F.

MOREL (*secrét.*), CHANAL (*comm^{re}*), D. BRESSOU-DURIEUX (*comm^{re}*), TAVERNIER (*présid.*).

32

Le citoyen Carton fait à la République remise d'une pension de 120 liv. 18 sous 6 deniers, à lui accordée pour année de service dans la ci-devant garde nationale parisienne, afin d'en faire jouir ceux qui, plus heureux que lui, portent des blessures honorables.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

33

La société populaire de Blois, département de Loir-et-Cher, écrit à la Convention nationale que les républicains de cette commune ont célébré une fête en réjouissance des victoires que viennent de remporter les armées françaises. Elle la félicite d'avoir mis à l'ordre du jour la probité et les mœurs, d'avoir, par ce moyen, déjoué les projets ambitieux des partisans des Hébert, des Chaumette, des Chabot, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[Les membres composant la sté popul. et révol. régénérée de Blois, à la Conv.; Blois, 16 mess. II] (3)

(1) Rhône ?

(2) P.-V., XLIII, 143.

(3) C 315, pl. 1 265, p. 14. Mentionné par M.U., XLII, 379; J. Fr., n° 685; Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

(1) P.-V., XLIII, 143. Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl^h) (Chrisotome Carton).

(2) P.-V., XLIII, 143; Bⁱⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^h).

(3) C 315, pl. 1 265, p. 15. Mentionné par J. Fr., n° 685.